

# Bureau Fédéral

## Réunion des 28 et 29 mars 2020 en audioconférence

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.  
Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.  
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Invités : MM. Alain BERAL (Président de la LNB), Stéphane KROEMER et Michel MARGUERY

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Annaig ELMI et Amélie MOINE  
MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

N°	Annexes
1	Annexe 1 – 2020-03-28 BF Secrétaire Général V1 TBE
2	Annexe 2 – 2020-03-28 BF 0-DP CF Projet Sportif Fédéral VFIN
3	Annexe 3 - 2020-03-28 BF 6-DAJI Covid 19 – Adaptations règlementaires CCG VFIN
4	Annexe 4 – 2020-03-28 BF 0-CCN – Instruction dérogation FART CTO PDL V1 YSR
5	Annexe 5 – 2020-03-28 BF 1-HN Candidatures pour les TIL 21 & 22 SHD
6	Annexe 6 – 2020-03-28 BF PSF Méthode V2 TBE
7	Annexe 7 - 2020-03-28 BF 5-CFC Modifications règlementaires (Saison 2020-2021) - V1 ASN)
8	Annexe 8 - 2020-03-28 BF 5-CFC Modifications règlementaires Nationale Masculine U18 Elite (Saison 2020-2021) - V2 ASN)
9	Annexe 9 - 2020-03-28 BF 5-CFC Modifications règlementaires Nationale Masculine 1 (Saison 2020-2021) - V2 ASN
10	Annexe 10 - 2020-03-28 BF 5-CFC Répartition des places Championnats de France U15-U18 Elite (Saison 2020-2021) - V1 ASN)
11	Annexe 11 – 2020-03-28 BF 4-DCJT Commission Mini-Basket
12	Annexe 12 - 2020-03-28 BF 4-CDC Demande d'affiliations - VFIN2
13	Annexe 13 - 2020-03-28 BF 4 CDC Modif reg CRT v1PCO
14	Annexe 14 - 2020-03-28 BF 4 CDT prop aides fédérales V2
15	Annexe 15 - 2020-03-28 BF 4-CEQ LABEL INFRA- V2 DHO
16	Annexe 16 - 2020-03-28-BF 1-LFB Point général HNC modifs_regle V4
17	Annexe 17 – 2020-03-28 BF 7-MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES CHAMPIONNAT 3x3 2020.2021
18	Annexe 18 – 2020-03-28 BF 5-VxE Labels BS du 08-02 au 20-03 VFIN
19	Annexe 19 – 2020-03-28 BF 5-CFC Calendrier Général 2020-2021 – Version 2 du 28 mars 2020.xls
20	Annexe 20 – 2020-03-28 BF 5-CFC Calendrier Général 2020-2021 – Version 2 du 28 mars 2020.pdf
21	Annexe 21 – 2020-03-28 BF 0-SI Point Général V1 CAE
22	Annexe 22 – 2020-03-28 BF 7-PRESENTATION OPEN PLUS JUNIORLEAGUE 2020.2021 V1NLA

# Réunion du Samedi 28 mars 2020

## 1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT ouvre la séance en rappelant l'extrême gravité de la situation que nous traversons actuellement, sur le plan sanitaire. En effet elle aura à l'avenir, très certainement, des répercussions sur notre façon de penser et de travailler. Il souhaite avant tout que l'équipe fédérale, les salariés, le monde du Basket en général, soient épargnés par cette dramatique situation.

D'autre part cette période difficile doit avant tout permettre de se pencher sur les différentes réflexions d'ordre « jeu et compétitions », « financiers », « relations partenaires » et « économiques ». Le Président espère que nous sortirons rapidement de cette situation. Il nous faudra réfléchir sur la façon dont nous envisageons l'avenir, notre activité, notre sport. Tout le monde sera touché. Il faudra sans doute deux, trois ans pour nous en remettre.

## 2. Secrétariat Général

### a. Point Général

Thierry BALESTRIERE présente le document (annexe 1).

### b. Proposition de conciliation CNOSF

#### 1. Dossier Tarbes GB

Suite à la décision de la Fédération prononçant à l'encontre du club de Tarbes une pénalité financière correspondant à 5% du total des charges de personnel de la saison précédente pour avoir évolué en LFB avec un Centre de Formation non agréé, le CNOSF a confirmé la juste application des règlements par la Fédération mais a proposé, dans un esprit de conciliation, de ramener la pénalité à hauteur de 2,5 % du total des charges de personnel de la saison 2017/2018.

**Accord du Bureau Fédéral (Jean-Pierre SIUTAT n'a pas pris part au vote).**

#### 2. Dossier Tango Bourges Basket

Thierry BALESTRIERE rappelle les faits sur le dossier : le Tango Bourges Basket avait porté une réclamation lors de la rencontre n°62 de LFB l'opposant à Flammes Carolo Basket et remportée par cette dernière. La Chambre d'Appel avait maintenu le résultat acquis sur le terrain au motif que les arbitres avaient souverainement apprécié la situation sans faire une application erronée de celle-ci et qu'à cet effet, même s'il s'agissait d'une erreur d'arbitrage, il n'est pas permis de revenir sur leur décision.

Le CNOSF a confirmé la décision de la Chambre d'Appel, soumise à acceptation du Bureau Fédéral

**Accord du Bureau Fédéral.**

### c. Commission Fédérale des Techniciens – Composition

Thierry BALESTRIERE présente les modifications proposées :

- Matthieu SOUCHOIS en tant que représentant du DTN
- Jean-Michel SENEGAL en tant que représentant du SCB.

D'autre part en ce qui concerne la commission PSF, des ajustements de quelques membres ont été effectués, tels que l'intégration de membres de commissions régionales (annexe 2).

Cathy GISCOU propose d'intégrer Anne LUCIANI à cette Commission afin d'apporter son aide sur le sujet des Liges UM.

**Validation du Bureau Fédéral sur ces deux Commissions.**

### 3. Présidence

#### a. COVID-19

##### i. Point au national et international, impact

Jean-Pierre SIUTAT fait un point concernant l'impact du COVID-19 sur le périmètre international :

Le CIO a décalé les Jeux Olympiques et Paralympiques ; il communiquera rapidement les nouvelles dates ; deux scénarii sont envisagés :

- Organiser les JOP en été, à la même date que cette année avec un écart d'une ou deux semaine(s) ;
- Avancer les JOP au printemps 2021.

Lors du récent Bureau Central, la FIBA a décidé d'annuler toutes les compétitions à l'exception, à date :

- Des coupes du monde U17 ;
- Des coupes du monde U19 ;
- De la BCL qui espère une reprise de sa compétition, même si cela semble très compliqué.

Sont également suspendues ou différées, une partie des compétitions 3x3 du début de saison ; les TQO 3x3 seront reprogrammés à une date ultérieure en fonction de la date des JOP.

Toutes les compétitions de clubs et d'équipes nationales jeunes (U16, U18 et U20), organisées par FIBA Europe, sont annulées. Jean-Pierre SIUTAT a proposé, sous conditions, que la France, avec trois clubs participants, accueille un évènement final de l'Euroleague Women (Final 8).

Jean-Pierre SIUTAT souligne que le report des JOP en 2021 pose problème pour l'organisation de l'Eurobasket masculin (septembre) et féminin (fin juin-début juillet) ; la France accueille l'Eurobasket féminin en 2021 mais la France a indiqué à la FIBA Europe qu'il lui sera impossible de l'organiser (positionnement des JOP et de l'Euro football, report des élections municipales, disponibilité des joueuses avec la WNBA, activation des partenaires, etc.).

Jean-Pierre SIUTAT est favorable à une organisation de préférence en 2023 (test event JOP 2024), l'organiser à l'été 2022 se heurterait alors à la Coupe du Monde Féminine en Australie (septembre), l'organiser en janvier 2022 poserait éventuellement des difficultés pour les clubs.

Jean-Pierre SIUTAT a réaffirmé la grande motivation de la France pour l'organiser mais avec une équipe complète.

L'Euro 3x3 en 2021 est lui maintenu.

Concernant l'impact du COVID-19 sur le périmètre national, Jean-Pierre SIUTAT présente les grandes lignes autour des trois volets mis en avant lors d'une réunion à laquelle il a participé, pilotée par la Ministre des Sports, en présence de son cabinet, des Présidents des Liges Professionnelles (foot, hand, volley, rugby, basket et cyclisme) et des Présidents des mêmes Fédérations :

- Reprise des compétitions (tout le secteur professionnel, unanimement, souhaite reprendre) ;
- Impacts économiques ;
- Impacts juridiques.

#### b. COVID-19 - Impact pour les clubs

##### i. Situation LNB

Alain BERAL fait le point de la situation de la LNB.

Les deux championnats sont à ce jour suspendus.

Une étude est en cours pour une reprise avec une fin en début d'été si besoin.

En cas de reprise des championnats de la LNB deux clubs de PRO B pourraient alors être relégués.

Dans cette hypothèse, deux clubs évoluant en NM1 au cours de la saison 2019/20 pourront alors accéder au championnat de PRO B (clubs qualifiés sportivement en cas de reprise ou selon des modalités qui seront examinées lors de ce Bureau).

##### ii. Situation clubs HN

Jean-Pierre SIUTAT indique avoir organisé 3 audioconférences avec les clubs de LFB, LF2 et NM1, au cours desquelles trois volets ont été évoqués :

- Volet sanitaire : tour de table de chaque club ;
- Volet sportif : tour de table de chaque club ;
- Volet économique : tour de table de chaque club ; inquiétude pour cette fin de saison et la saison à venir.

Les clubs de LFB ont tous fait une demande de chômage partiel ; ils sont en attente de retour.

Stéphanie PIOGER précise que les employeurs peuvent demander le chômage technique (total ou partiel) auprès de la DIRECTTE pour un arrêt complet de l'activité étant donné la suspension des championnats et l'absence d'accès aux équipements (salles fermées en période de confinement). Elle fait part de la nécessité, pour chaque club concerné, de le faire en concertation avec le CSE. Une enquête sera effectuée auprès des clubs pour le vérifier.

Jean-Pierre SIUTAT fait part également d'une visioconférence tenue avec des représentants de l'ANDES pour les associer aux débats.

### iii. Fin de saison sportive

Un questionnaire a été envoyé aux Ligues Régionales et Comités Départementaux, afin de recueillir leur avis sur des scénarii proposés pour la poursuite ou non des compétitions et sur l'application unique ou différente en fonction des territoires, des décisions prises par la Fédération.

Sur les 107 Comités et Ligues interrogés, 87 d'entre eux ont répondu au questionnaire dont 15 Ligues Régionales et 72 Comités Départementaux.

Après de longs débats, sur la base du document complet d'aide à la décision, sur la base de l'ensemble des consultations effectuées, le Bureau Fédéral, à l'unanimité, prend les décisions suivantes :

- En raison des mesures nationales prises par le gouvernement et au regard des circonstances exceptionnelles, pour garantir une équité sur l'ensemble du territoire les décisions fédérales s'appliquent à l'ensemble des compétitions de clubs (championnats et coupes, championnats de clubs 3x3), seniors et jeunes, fédérales, régionales et départementales (à l'exception des championnats professionnels gérés par la LNB et de la Ligue Féminine de Basket) ;
- Arrêt de l'ensemble des compétitions de jeunes ;
- Arrêt du classement à la dernière journée complète jouée pour chaque division, en tenant compte des bonus Trophée Coupe de France et des sanctions et pénalités sportives ;
- Application d'un ranking fédéral pour classer l'ensemble des équipes seniors engagées dans les championnats fédéraux, régionaux et départementaux, arrêtés à la dernière journée complète jouée pour chaque division et tenant compte des bonus Trophée Coupe de France et des sanctions et pénalités sportives. Cette règle s'applique à tous les niveaux ;
- LFB : maintien de la suspension du championnat jusqu'au 10 avril prochain, date à laquelle le Bureau Fédéral statuera de manière définitive. Si le championnat ne peut pas reprendre, il n'y aura ni titre de champion, ni relégation. En cas de poule incomplète, le ranking fédéral sera appliqué pour faire accéder autant d'équipes de LF2 que nécessaire, sous réserve du respect des obligations liées à l'accession en LFB. Les équipes qualifiées pour les compétitions européennes seraient, par ordre préférentiel :
  - En Euroleague Féminine, Lyon-Asvel Féminin, Bourges Basket puis Lattes Montpellier,
  - En Eurocup Féminine, Basket Landes, Landerneau Bretagne Basket, Flammes Carolo Basket et, sous réserve de possibilité, Roche Vendée BC puis Villeneuve d'Ascq ESB.
- LF2 : ni de titre de champion, ni accession ni relégation. En cas de poule incomplète, application du ranking fédéral pour faire accéder autant d'équipes de NF1 que nécessaire, sous réserve du respect des obligations liées à cette division.
- NF1 : ni de titre de champion, ni accession ni relégation. En cas de poule incomplète, application du ranking fédéral pour faire accéder autant d'équipes de NF2 que nécessaire.
- NF2 : ni de titre de champion, ni accession ni relégation. En cas de poule incomplète, application du ranking fédéral pour faire accéder autant d'équipes de NF3 que nécessaire.
- NF3 : ni de titre de champion, ni accession ni relégation. Si une équipe de Championnat de France ne repart pas, application du ranking fédéral de la ligue régionale de cette équipe pour faire accéder une équipe en NF3, après attribution de la 1<sup>ère</sup> place à l'équipe Espoirs LF2.
- NM1 : en cas de reprise du secteur professionnel, si deux clubs sont relégués de PRO B, ils seront remplacés par les deux premiers clubs de NM1, suivant le ranking fédéral, sous réserve du respect des obligations liées à l'accession en PRO B. Ni de titre de champion, ni accession (sauf le cas précédent), ni relégation. En cas de poule incomplète, application du ranking fédéral, sous réserve du respect des obligations liées à cette division, pour faire accéder autant d'équipes de NM2 que nécessaire.
- NM2 : ni de titre de champion, ni accession, ni relégation, En cas de poule incomplète, application du ranking fédéral pour faire accéder autant d'équipes de NM3 que nécessaire.
- NM3 : ni de titre de champion, ni accession, ni relégation. Si une équipe de Championnat de France ne repart pas, application du ranking fédéral de la ligue régionale de cette équipe pour faire accéder une équipe en NM3, après attribution, le cas échéant, des deux premières places aux équipes de Jeep Elite rétrogradées en PRO B.

- Pour les Championnats régionaux et départementaux masculins et féminins : ni de titre de champion, ni accession, ni relégation. En cas de poule incomplète, application du ranking fédéral pour faire accéder autant d'équipes en championnat que nécessaire. Si une équipe de championnat régional ne repart pas, application du ranking fédéral du comité départemental de cette équipe pour faire accéder une équipe en championnat régional.
- Pour les Trophées et Coupes de France : arrêt des Coupes de France Jeunes, arrêt des Trophées Coupe de France Séniors, arrêt de la Coupe de France Robert Busnel. La Finale de la Coupe de France Joë Jaunay, opposant Bourges Basket à Lyon Asvel Féminin, est reportée à la reprise de la saison 2020/21 en lieu et place du match des Champions.

Un courrier à la signature d'Alain SALMON et Jean-Pierre SIUTAT sera envoyé aux organisateurs des phases finales en Championnats de France et en Coupes de France annulées afin de les inviter à renouveler leur candidature dès la saison prochaine et de leur indiquer qu'au regard des circonstances tout à fait particulières, celle-ci sera retenue en priorité.

Le Bureau Fédéral précise qu'un club qui ne respecterait pas ses obligations sportives au cours de la saison 2019/20, serait déclassé mais ne serait pas, au terme de cette saison, rétrogradé dans la division inférieure.

Des rétrogradations administratives prononcées notamment par les organismes de contrôle de gestion ou des commissions sportives, resteront possibles.

iv. Autres impacts liés à la fin de saison

Arbitrage :

- Il est proposé de maintenir les arbitres dans les listes actuelles pour la saison 2020/21, sauf pour le HNO, traité à part.

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

Il est rappelé que le scénario retenu par la Fédération de l'arrêt des compétitions ne permet pas de considérer la saison sportive 2019/20 comme une saison « blanche ».

Les rencontres organisées depuis septembre 2019 se sont effectivement déroulées. La Fédération, les Ligues et Comités ont assuré l'organisation des compétitions et des services proposés aux clubs affiliés et aux licencié(e)s, et ce jusqu'à ce que le contexte exceptionnel et imprévisible de cette crise sanitaire mondiale ne permette plus de maintenir une telle activité.

Cette activité compétitive ne pouvant plus être assurée, il est proposé que :

- Les forfaits fédéraux soient arrêtés au 7 mars 2020 (remboursement, le cas échéant, des sommes trop perçues sur le mois de mars) ;
- Le bilan des caisses de péréquation soit fait en fin de saison pour les solder ; d'ici là, les prélèvements seront suspendus ;
- La Charte des Officiels ne soit pas appliquée cette saison.

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

CCG :

Compte-tenu du contexte sanitaire, la CCG propose au Bureau Fédéral les adaptations règlementaires suivantes (sur la base des informations connues à ce jour – annexe 3) :

Pour la fin de saison 2019/20 :

- Report de l'échéance de production règlementaire du 15/04 au 30/04

- Décalage des auditions de clubs d'une quinzaine de jours entraînant la finalisation des décisions pour le 30 juin
- Possibilité d'auditionner les clubs sous forme de visioconférence

Pour la saison 2020/21 (jusqu'au 30 juin 2021) :

- Aucune procédure ou pénalité à l'encontre des clubs ne respectant pas l'obligation de fonds de réserve 2019/20 pour des motifs liés aux perturbations covid-19
- Gel de l'obligation de fonds de réserve 2020/21
- En cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, remplacement temporaire de la rétrogradation automatique par une décision de la CCG de maintenir ou de rétrograder le club d'au moins une division
- Autorisation de 2 révisions du budget et/ou de l'encadrement des charges de personnel dans la saison, au lieu d'une seule

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

Événements :

- Fêtes Nationales du MiniBasket : Cathy GISCOU informe que les dotations sont stockées par la FFBB. Si des comités départementaux souhaitent organiser la fête nationale du MiniBasket, un questionnaire leur sera envoyé afin de connaître les conditions d'organisation (les organisateurs, la période souhaitée...) pour mettre les dotations à leur disposition. Le Minibasket est considéré comme un évènement local ; le prestataire FFBB doit être tenu au courant 10 à 15 jours avant la date de l'évènement.
- Challenge benjamins/nes fédéral – scenarios : Cathy GISCOU annonce l'annulation du challenge benjamins/nes dans le cadre des Finales de Coupes de France. Pour l'organisation des finales régionales, certaines ont déjà eu lieu dans certaines Ligues. Elle propose de leur envoyer les dotations pour leurs Assemblées Générales et pour celles qui ne l'auraient pas fait, de maintenir une animation territoriale.
- Trophées LNB/LFB : annulation de cette soirée, la saison n'allant pas à son terme.

<b>Validation du Bureau Fédéral</b>
-------------------------------------

#### 4. Présidence

a) COVID-19 impacts pour l'activité fédérale :

i. Équipes nationales, PPF

Arrêt de toutes les préparations et stages des équipes nationales, au moins jusqu'au 15 avril 2020.

Plusieurs rapports ont été élaborés avec le Ministère pour recenser l'ensemble des joueurs à l'international. Jacques COMMERES informe de l'attente d'une décision officielle de FIBA-Europe concernant l'annulation des compétitions européennes des sélections nationales jeunes. En revanche, aucune décision n'est prise à ce jour, de la part de la FIBA, concernant le maintien, le report ou l'annulation des championnats du Monde U17 filles et garçons.

Jean-Pierre SIUTAT complète en informant que le programme des équipes seniors sera revu en fonction de la date des JOP.

Alain CONTENTSOUX travaille actuellement sur un dispositif car les tous les tournois prévus à Pâques sont annulés.

Il propose donc de décaler le TIL National d'une année pour arriver en décembre en compétition nationale. D'autre part la semaine de détection étant passée, la sélection sera faite pour la prochaine rentrée.

ii. Assemblée Générale Élective FFBB

Les élections fédérales devaient avoir impérativement avant le 31 décembre 2020, le report des JOP pourrait impacter cette date, à savoir un décalage en 2021.

Il est rappelé que les élus du Comité Directeur ont un mandat de 4 ans et qu'un report aurait donc des incidences statutaires sur les mandats en cours et ceux à venir.

**Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité, sauf si le report est imposé, de maintenir les élections fédérales en décembre 2020.**

iii. Assemblée Générale Élective LR – CD

Un débat s'engage pour savoir s'il convient de maintenir les Assemblées Générales des Ligues et Comités aux dates prévues ou de les décaler à une date ultérieure au regard de la crise sanitaire.

Stéphanie PIOGER rappelle que l'Assemblée Générale du Touquet est prévue le 17 octobre 2020. L'envoi de la convocation des délégués s'effectuer au plus tard 30 jours avant ; ainsi, les élections des délégués devraient toutes avoir lieu avant le 12 septembre 2020, dérogeant à l'obligation statutaire d'une tenue avant le 15 juillet.

**Le Bureau Fédéral décide que :**

- **les Assemblées Générales prévues à compter du vendredi 12 Juin pourront se tenir, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent ;**
- **les Assemblées Générales programmées avant le 12 Juin sont à reporter, avec une date limite fixée au 7 septembre 2020**

Stéphanie PIOGER propose également que pour une unicité complète sur le territoire national et ultra-marin, de demander à l'ensemble des comités et des ligues de solliciter leurs membres aux fins de prorogation du mandat des délégués préalablement désignés pour l'Assemblée Générale Fédérale qui s'est tenue en octobre 2019 à Vittel pour l'Assemblée Générale du 17 octobre 2020.

Si les assemblées générales devaient se dérouler après le 30 juin 2020 et si les candidats sont à nouveau licenciés avant la date de l'assemblée générale, il sera considéré que le délai de 6 mois ne sera pas interrompu entre le 1er juillet 2020 et la date de reprise de la licence.

Validation du Bureau Fédéral. Une note sera transmise

iv. Projet 'Retour au jeu' :

La FFBB souhaite accompagner la sortie de la période de confinement en donnant rendez-vous à celles et ceux qui veulent se rassembler autour de leur passion pour le basket-ball et reprendre une activité physique. Elle met en œuvre un dispositif complet à destination des organisateurs (clubs, comités, ligues, associations, collectivités...), pour qu'ils partagent leurs différentes initiatives (tournois, matchs d'exhibition, plateaux, fêtes...).

La Fédération souhaite ainsi permettre au plus grand nombre de venir partager de nombreux moments sportifs et festifs autour de notre sport et ainsi les mettre aux couleurs de l'opération : « **Retour au Jeu** ».

L'ensemble du réseau fédéral est d'ores et déjà mobilisé.

Dans ce cadre :

La **Superleague 3x3** est maintenue et son calendrier adapté.

La **Fête Nationale du MiniBasket** qui regroupe chaque année plus de 100 000 jeunes, est reportée à fin juin, selon les opportunités et le volontariat des territoires.

Le plan de communication sera présenté au Bureau Fédéral du 10 avril prochain.

Il a été prévu de créer une ligne budgétaire pour accompagner la reprise de l'activité.

Licences et mutations été 2020 : Stéphanie PIOGER rappelle la durée de validité de la licence qui couvre la saison sportive allant du 1<sup>er</sup> juillet de l'année précédente au 30 juin de l'année suivante.

Les mutations normales (c'est-à-dire, sans justificatifs), peuvent avoir lieu du 1<sup>er</sup> au 30 juin.

En raison des difficultés sanitaires, elle propose de décaler la période de mutation normale et de l'allonger jusqu'au 15 juillet à titre exceptionnel compte tenu de la crise sanitaire.

Une discussion s'engage.

### Validation du Bureau Fédéral à la majorité, un membre ayant voté contre

v. Analyse et retours proposés au questionnement des Ligues et Comités

Une dernière lecture du document sera effectuée pour un envoi le lundi 30 mars 2020.

Stéphanie PIOGER rappelle qu'en ces temps de crise sanitaire, l'appel à candidatures à l'Assemblée Générale Élective rencontre des difficultés sur le plan logistique (envois par voie postale retardés) ; pour y remédier, elle propose l'envoi par recommandé dématérialisé, produit proposé par La Poste, en complément d'un envoi par mail adressé aux secrétariats des Ligues et Comités. Une note sera rédigée en ce sens auprès des Ligues et Comités.

### Accord du Bureau Fédéral.

vi. Autres impacts liés à la fin de saison :

#### Événements :

- Finales du challenge benjamin/nes / Minimes scolaire – prévues à Troyes les 23 et 24 juin : Cathy GISCOU demande de maintenir la date car l'Éducation Nationale a demandé un retour à la pratique sportive pour les enfants ;
- Camps Ultramarin en Martinique (du 5 au 11 juillet 2020) : Cathy GISCOU fait part du problème de transport des cadres susceptibles d'y aller. A ce jour, il est décidé de maintenir ce camp. La décision définitive sera prise en avril ;
- Camps Ultramarin en Guyane (du 12 au 19 juillet 2020) : Comme pour le camp ultramarin en Martinique, il est décidé de maintenir ce camp à ce jour. La décision définitive sera prise en avril ;
- Forum Mini 28 au 30 août 2020 : Maintenu à ce jour ;
- Coupe de France Entreprise annulée ;
- France Basket Camp à Sablé-sur-Sarthe, à ce jour, maintenu du 28 juin au 15 août 2020 ; ce point sera revu lors du Bureau Fédéral du 10 avril prochain ;  
Toutes les animations initialement prévues jusqu'à fin juin sont annulées (rencontres en hôpitaux psychiatriques, Journée évasion au Mans, Challenge Pénitentiaire). ;
- Campus d'Été prévu à St Paul les Dax fin août, à ce jour, maintenu.

vii. Finances

Création d'un fonds d'aide pour accompagner les clubs et structures fédérales avec des critères d'attribution à définir.

Jean-Pierre HUNCKLER se penche actuellement sur les différentes problématiques rencontrées, à savoir l'estimation des pertes de partenariats, les différents enjeux et la direction à emprunter pour la saison prochaine. Il établira son compte-rendu lors de la prochaine réunion prévue le 10 avril 2020.

## 5. Trésorerie

a) Point général

Une régularisation sur le virement des clubs est en cours de réalisation.

b) Dérogation tarif des mutations Comité 35

Le Comité 35 sollicite la FFBB pour une application d'un tarif dérogatoire pour cette saison.

### Accord du Bureau Fédéral.

c) Ligue des Pays de la Loire – FART et Poste de CTO

Jean-Pierre HUNCKLER présente le document (annexe 4).

**Le CTO étant arbitre HN, le Bureau Fédéral ne peut pas donner son accord pour l'attribution de financement par le FART ; la Ligue des Pays de la Loire ayant touché cette aide fédérale pour l'embauche d'un CTO en 2017, elle serait tenue à son remboursement partiel au prorata d'un temps restant jusqu'à la fin de vie du FART (30 juin 2020)  
Cela n'empêche en aucun cas la Ligue des Pays de la Loire de finaliser son potentiel recrutement.**

## 6. Direction Générale / Direction Technique

### a) Point général

Alain CONTENSOUX présente les entrées et sorties de personnel à la FFBB.  
Il a également établi une répartition de la population salariée (tous statuts confondus) pour la période de mars 2020, en prenant en compte les arrêts posés par les salariés, le chômage partiel et le télétravail imposés.

### b) Candidatures organisation TIL 2021 et 2022

Alain CONTENSOUX fait une présentation des candidatures pour les TIL 2021 et 2022 (annexe 5).  
Il est proposé, compte-tenu de l'annulation de l'édition 2020, de confier l'organisation de l'édition 2021 au Comité du Jura

**Validation du Bureau Fédéral.**

# Réunion du Dimanche 29 mars 2020

## 7. Présidence

### a) Bilan des réunions de Zones

Un tour de table est effectué avec les Vice-Présidents afin de recenser l'avis des participants lors des réunions de zones des 6-7 et 13-14 mars derniers.

Zone Nord-Est : Christian AUGER a relevé des difficultés à traiter la partie « Référents licences » liées à un problème technique lors de la réunion. Le système des questions par mail était appréciable.

Zones Sud-Ouest (présentiel) et Nord (distanciel) : Pour Jean-Pierre HUNCKLER, les réunions se sont bien déroulées dans l'ensemble. Les présentations ont également été appréciées, avec peu de questions remontées. Les réunions ont été appréciées des membres LR/CD, malgré une appréhension, dès le départ du déroulement de la réunion en distanciel.

Zone Sud-Ouest : Alain SALMON confirme le bon déroulement de la réunion. La réunion sur les licences a été très appréciée avec quelques questionnements sur la fiabilité de la mise en œuvre de la dématérialisation.

Zones Sud-Est et Est : Catherine GISCOU confirme également le bon déroulement des réunions. Elle a pu en tant qu'animatrice répondre globalement à toutes les questions posées, tout en respectant le timing de sa prestation orale. Gérald NIVELON et Philippe LEGNAME ont pu l'assister lors de sa présentation orale en apportant des compléments d'informations.

Zone Sud-Est du 6 et 7 mars : la réunion animée par Stéphanie PIOGER, plus particulièrement sur la partie « Référents licences », a été jugée intéressante mais limitée au niveau des interactions. La réunion du 7 mars lui a permis de préparer la suivante.

Thierry BALESTRIERE a jugé les réunions bien préparées, avec une bonne implication des participants malgré les difficultés liées au COVID-19. L'animation en présentiel a été utile avec des contenus denses.

### b) Séminaire de l'arbitrage – Préparation

Malgré l'impact du COVID-19 sur nos moyens d'actions à organiser les événements, le séminaire de l'arbitrage du 11 avril prochain est maintenu. La réunion se tiendra donc en visioconférence.

En première partie, l'organisation d'une animation par les Ligues Régionales sur un SWOT de l'arbitrage français avec le remplissage d'un questionnaire. Ensuite à partir d'un support, compilation du « rendu » de chaque territoire.

Les deux objectifs fixés consistent en :

- L'amélioration de la qualité de l'arbitrage en France,
- L'évolution de la Charte des Officiels et des Politiques Fédérales.

La Charte des Officiels n'est cependant pas remise en cause. Nous devons la simplifier.

Une synthèse sera accessible pour consultation pour les membres du Bureau Fédéral lors de la prochaine réunion du 10 avril.

Les Ligues Régionales et Comités Départementaux sont informés de la démarche lancée.

En conclusion, sur le sujet de la Charte des Officiels, le Bureau Fédéral confirme la non-application cette année.

#### c) PSF 2020 – 2024

Cathy GISCOU et Stanislas HACQUARD travaillent sur la création d'un espace projet PSF sur eFFBB.

Communication à assurer par la FFBB, uniquement pendant la première année, afin d'accompagner les territoires et leur donner les lignes directrices.

Il est proposé la tenue d'audioconférence avec les Ligues et Comités, dès la semaine prochaine pour expliquer la construction des dossiers PSF.

##### i. Document final

##### ii. Crédits PSF 2020

Thierry BALESTRIERE présente le document avec les propositions du groupe de travail sur le processus d'attribution des crédits (annexe 6).

Concernant la proposition d'affectation de deux enveloppes distinctes pour les Ligues et Comités à l'intérieur de l'enveloppe dédiée aux structures, une étude sera faite pour équilibrer ces budgets. La répartition sera à fixer pour le Bureau Fédéral du 10 avril prochain.

## 8. Délégation Compétitions & Vivre Ensemble

### a) Point général

Alain SALMON précise que suite aux échanges de la veille, la réforme de la Nationale 3, validée par le Comité Directeur de janvier dernier, est reportée d'une saison.

### b) Commission des Compétitions – A. SALMON

#### i. Modifications règlementaires (Saison 2020-2021)

Alain SALMON présente le document (annexe 7).

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

#### ii. Modifications règlementaires Nationale Masculine U18 Elite (Saison 2020-2021)

Alain SALMON présente le document (annexe 8).

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

#### iii. Modifications règlementaires Nationale Masculine 1 (Saison 2020-2021)

Alain SALMON présente le document (annexe 9). Ce projet sera présenté aux clubs

#### iv. Répartition des places Championnats de France U15-U18 Elite (Saison 2020-2021)

Alain SALMON présente le document (annexe 10).

**Validation du Bureau Fédéral.**

**9. Délégation Clubs, Jeunesse & Territoires**

a) Point général

Cathy GISCOU présente le document (annexe 11).

b) Commission Démarche Clubs – P. DEPETRIS

i. Affiliations nouveaux groupements

Pierre DEPETRIS présente les affiliations des nouveaux groupements (annexe 12).

**Validation du Bureau Fédéral.**

ii. Modifications réglementaires Convention Rattachement Territorial

Pierre DEPETRIS présente les modifications réglementaires sur la convention de rattachement territorial (annexe 13).

**Validation du Bureau Fédéral.**

c) Commission Démarche Territoriale

i. Proposition aides fédérales actions et emploi (ajustements)

Cathy GISCOU présente le document (annexe 14).

**Validation du Bureau Fédéral.**

d) Commission Équipements

i. Label INFRA – Grenoble

Cathy GISCOU présente le document (annexe 15).

**Validation du Bureau Fédéral.**

**10. Délégation Haut Niveau**

a) Point général

Philippe LEGNAME présente les propositions de modifications réglementaires (annexe 16).

Il est demandé de revoir la définition de la joueuse majeure en LFB permettant l'utilisation du joker médical pour le Bureau Fédéral du 10 avril prochain et de préciser les points suivants :

- Equipes engagées en Europe : de 6 à 8 clubs maximum
- Un joker médical ne peut l'être que dans 2 clubs maximum par saison

Validation des autres modifications.

**11. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles**

a) Point général

- Stéphanie PIOGER informe qu'une proposition sur la formation des JIG sera faite lors de la réunion du 10 avril prochain.

Elle précise que sur la base des ordonnances du gouvernement et en raison du contexte sanitaire exceptionnel, toutes les réunions des commissions, comme celles de toutes les instances, peuvent avoir lieu sous la forme dématérialisée (audio ou visioconférence).

b) Modifications réglementaires

Le point sur les modifications réglementaires concernant la CCG sera présenté par Jean-Luc LEROUX, président de la Commission lors de la réunion du 10 avril prochain.

## 12. Délégation Formation & Emploi

a) Point général

Christian AUGER fait un état des lieux sur les dossiers en cours de traitement :

- Concernant le service civique, les missions continuent lorsque cela est possible en télétravail ;
- Pas de lancement d'appel à candidature (pas de priorités pour les clubs, ligues et comités) ;
- La mise en œuvre du service national universel est reportée ;
- Le campus d'été aura lieu en août prochain à St Paul les Dax ;
- Dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire, un décret aurait été publié pour proroger d'un an les organismes de formation.

## 13. Délégation Marque

a) Point général

Jean-Pierre HUNCKLER fait un état des lieux sur les dossiers en cours de traitement :

- Chômage partiel des salariés,
- Maintien de l'activité de FBP par correspondance grâce au eCommerce
- Préparation des dossiers de fonds,
- Plan de trésorerie en préparation (trouver des solutions pour la filiale),
- Patrimoine : une personne y travaille,
- Marketing : une personne en activité. Travail de fond sur le CRM FFBB pour gestion de notre base,
- Événementiels : Le bilan sur le TQO Féminin organisé à Bourges est en cours. Un travail sur l'annulation des événements et sur l'Open de France est en cours.
- Communication : travail sur FFBB replay pour avoir une animation. Un jeu photos des équipes est organisé avec les archives, un quizz sur les JO sur le site FFBB et relayé sur les réseaux sociaux, une opération sur la LFB sur ce que deviennent les anciennes joueuses. Le magazine Basket est mis sur le site internet FFBB, une publication de la vidéo sur les règles du 3x3, 2 matchs historiques, une vidéo sur les media days.

Jean-Pierre HUNCKLER adresse ses remerciements à tous en cette période de crise.

## 14. Délégation 3x3

a) Point général

La participation des clubs UM sur l'Open de France est reportée à l'année prochaine.

b) Modifications réglementaires du championnat pour 2020/2021.

Jérôme PRIGENT présente le document (annexe 17).

<b>Validation du Bureau Fédéral.</b>
--------------------------------------

## 15. Questions diverses

Jean-Pierre SIUTAT informe avoir reçu un courrier d'une association de défense des droits concernant une jeune fille qui n'a pas été autorisée à jouer avec un voile. Le dossier a été transmis à la DAJI.

Paul MERLIOT demande si nous aurons les mêmes montées en NM3 la saison prochaine. La réponse est oui.

Alain SALMON demande que les classements soient gelés au niveau informatique.

Jean-Pierre HUNCKLER remercie le travail d'équipe effectué par tous, élus et salariés et salue tout particulièrement le Président Fédéral pour toute l'énergie dépensée dans cette situation.

En prévision du prochain Bureau Fédéral prévu dans deux semaines et en tenant compte du week-end de Pâques, Thierry BALESTRIERE demande les éléments au plus tôt pour constituer l'ordre du jour.

Pierre DEPETRIS remercie les services de la Fédération et les membres du Bureau Fédéral dans ces moments difficiles, il est fier d'appartenir à notre belle famille Basket.

Yannick OLIVIER se joint aux remerciements de Jean-Pierre HUNCKLER et Pierre DEPETRIS et remercie les membres du service Vivre Ensemble.

Il demande si la création d'un nouveau dispositif, est-elle considérée comme une nouvelle demande de dossier PSF ? Gérald NIVELON pense qu'il sera considéré comme un renouvellement mais se renseignera pour avoir confirmation.

Christian AUGER partage le sentiment de fierté concernant l'équipe. Il remercie Jean-Pierre SIUTAT pour ses différents échanges et les partage. Les moyens d'actions ont été menés de manière méthodique et calme.

Nathalie LESDEMA remercie toute l'équipe et Jean-Pierre SIUTAT. Malgré la crise et certains retours négatifs, elle retiendra les pensées collectives qui ont amené à des choix positifs.

Gérald NIVELON partage sa satisfaction sur le déroulement du Bureau Fédéral.

Jean-Pierre SIUTAT remercie l'esprit collectif et salue les différentes décisions prises.

## 16. Points d'informations

Les dossiers ci-dessous ont été soumis à la lecture des membres du Bureau Fédéral mais n'ont pas été évoqués de façon particulière en séance.

- a) Délégation Compétitions & Vivre Ensemble (A. SALMON)
  - i. Vivre Ensemble – Y. OLIVIER
    - 1) Liste des labels Basket Santé attribués entre le 08/02/2020 et le 20/03/2020 (annexe 18)
  - ii. Commission des Compétitions – A. SALMON
    - 1) Calendrier Général 2020-2021 (annexes 19 et 20)
- b) Secrétariat Général (Th. BALESTRIERE)
  - i. Point situation informatique (annexe 21)
- c) Délégation 3x3 (N. LESDEMA)
  - i. Présentation et Règlement sportif du circuit Open Plus de la Juniorleague (annexe 22)

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le vendredi 10 avril 2020 en visioconférence.